

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 1^{er} Août 1917

REDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. Direction 2-90 - Rédaction 2-72. 30-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
42^e ANNÉE - 5 cent. - N° 14.786

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : chez M. G. Allard,
rue Pavillon, 31, et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place
de la Bourse, 8.
ABONNEMENTS : 3 mois 6 francs 1/2
6 mois 12 francs 1/2
1 an 24 francs 1/2
France et Colonies : 6 fr. 1/2, 12 fr., 24 fr.
Étranger : 8 fr. 1/2, 16 fr., 32 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 15 de chaque mois

Le Mot immortel

Dans le beau discours qu'il vient de prononcer au cours de l'éminente manifestation organisée en l'honneur de la Roumanie, à l'occasion de la remise de l'étendard d'Etienne-le-Grand, M. Paul Deschanel a défini une fois de plus deux conceptions qui sont aux prises dans cette guerre : « d'une part la force créant le droit, ce qui n'est au fond que l'instinct des âges primitifs, d'autre part le droit indépendant de la force et supérieur à elle, ce qui est la conquête maternelle de la pensée ». On peut dire que, après trois années de luttes et de souffrances, cette noble revendication en faveur du droit constitue tout comme au premier jour ce que nous pourrions appeler le programme moral des Alliés. Et c'est surtout chose nous que cette vérité peut être affirmée avec le plus de force, parce que, aux yeux du monde entier, la France est par excellence la patrie du droit.

Oui, la France est la patrie du droit. En dépit des sophismes de certains de ses fils infidèles à son haut idéal, elle reste la terre sacrée d'où a surgi cette Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui a établi les fondements de la société moderne. Et c'est pour cela que tous les peuples qui luttent pour que la force ne l'emporte pas sur le droit viennent combattre aux côtés de la France.

Le droit ! Ce mot résonne partout. Il résume à l'heure actuelle toutes les tendances de l'humanité vers plus de liberté, plus de justice, plus d'indépendance. Il constitue le plus beau des programmes d'avenir. Mais si nous nous tournons vers le passé, nous le trouvons associé aux plus pures beautés de notre Histoire et aux noms les plus illustres de notre Littérature.

Qu'est-ce qui a rendu si éclatante la gloire des guerres de la Révolution, sinon qu'elles étaient les guerres du droit ? Nos soldats d'alors murent leur admirable et indomptable héroïsme au

service des grandes idées dont le génie de nos penseurs du XVIII^e siècle avait répandu les semences fécondes : la liberté des peuples, l'indépendance des nations, la justice pour tous, la souveraineté du droit humain dans le monde. Toutes les forces du passé ne purent rien contre ces forces naissantes qui, d'un élan superbe, se précipitèrent vers les clartés radieuses de l'avenir.

Les mêmes inspirations généreuses se retrouvent, le siècle suivant, à l'origine des plus incontestables chefs-d'œuvre de notre littérature. Elles animèrent et elles illuminèrent magnifiquement la sublime poésie d'un Hugo et la prose frémissante d'un Michelet. Leur victorieuse influence s'imposa même à ceux-là qui ne furent demeurés réfractaires au courant du siècle et qui se déclarèrent avec une farouche obstination les ennemis acharnés de la pensée moderne. Nous n'en voulons pour preuve que cet éloquent cri d'angoisse arraché par les malheurs de la Pologne à l'âme ardente et magnanime du comte de Montalembert : « Le Droit après tout n'est qu'un mot, mais c'est un mot immortel ; c'est une force que rien n'éteint, qui vit dans le fond des cœurs, qui y brûle, qui y vit comme une flamme inextinguible, et c'est à cette flamme que Dieu allumera un jour l'incendie de sa justice et de sa vengeance. »

A ceux qui outragent la grande force morale de l'idéalisme, à ceux qui haussent dédaigneusement les épaules lorsqu'on leur parle de la liberté et de la justice, à ceux qui prétendent opposer un réalisme sec et stérile à toutes les plus nobles conceptions qui aient jamais rayonné dans l'esprit et dans le cœur de l'homme, n'hésitons pas à répondre avec le célèbre écrivain catholique du siècle dernier que si le Droit n'est qu'un mot, c'est un mot immortel. Et il est immortel parce qu'il porte en lui, parce qu'il traduit et proclame une éternelle vérité. Chaque fois que les Français se sont battus pour ce mot-là, on peut dire qu'ils ont glorieusement travaillé pour la grandeur de la Patrie au même temps que pour le progrès de l'humanité.

CAMILLE FERDY.

LA GUERRE

Succès français au Chemin des Dames

ECHEC ALLEMAND EN CHAMPAGNE

Paris, 31 Juillet.

Le Conseil des ministres s'est réuni, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré. Il a procédé à l'examen de la situation politique, diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 31 Juillet.

Rien de nouveau sur notre front où les armées adverses demeurent en perpétuelle éfferescence. Le mauvais temps gêne depuis hier la préparation de l'artillerie anglaise.

En Russie, la retraite de nos alliés paraît moins précipitée. Un correspondant militaire affirme que les Russes peuvent redresser leur front. Il faut bien l'espérer. D'après un autre correspondant allié, la trahison n'aurait pas été étrangère au désastre galicien. Décidément nos amis socialistes de Russie avant de s'essayer à conduire les peuples et les gouvernements de l'Entente feraient bien de mettre de l'ordre chez eux c'est-à-dire de se débarrasser de tous les éléments qui les compromettent et risquent de les entraîner à l'abîme.

Tandis que les armées russes reculent, l'armée roumaine poursuit sa marche victorieuse. De son côté, le gouvernement américain accélère les mesures qui sont le préliminaire indispensable de sa coopération effective à la victoire. A ce sujet, il convient d'être réservé et de faire confiance aux nouveaux alliés.

MARIUS RICHARD

SUR NOTRE FRONT

Le bilan de la 3^e année de guerre

Londres, 31 Juillet.

D'après le correspondant militaire du Times, en France, les armées franco-anglaises ont fait les prises suivantes sur les armées allemandes depuis le début de l'offensive de la Somme, l'année dernière : 165.000 sous-officiers et soldats prisonniers ; 3.500 obus de gros calibre ; 1.500 mitrailleuses ; 750 mortiers de tranchées et 2.500 mitrailleuses.

Si la France le demande, pouvons-nous ne pas l'aider jusqu'à ce qu'elle ait reconquis la position où elle se trouvait avant l'attaque machinée contre elle en 1871 par Bismarck ? Le fait central qui se renouvelle depuis des semaines et l'admirable élan avec lequel les se jettent au devant de l'assailant et le refoulent dans ses lignes.

Sur l'importance de ce combat de la Somme, la presse anglaise rend hommage à l'effort acharné des troupes françaises sur le front de l'Aisne. Elle reconnaît l'extraordinaire résistance dont témoignent nos hommes sous le feu des canons et des mitrailleuses depuis des semaines et l'admirable élan avec lequel ils se jettent au devant de l'assailant et le refoulent dans ses lignes.

Si nous devons remanier la carte de l'Europe, si nous voulons obtenir pour cette guerre le résultat que nous recherchons ce serait un carte bien plus durable que celle qui pourrait tracer tout congrès. Qui peut douter qu'un des réajustements territoriaux nécessaires ne soit la restitution à la France de ce qui lui fut enlevé il y a une quarantaine d'années ?

1.095 JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 31 Juillet.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
Une attaque déclanchée par nous, à 20 heures 15, sur un front de quinze cents mètres au sud de La Hayette (ouest de l'épave de Chevigny), a complètement réussi.

Nous avons atteint tous nos objectifs et brisé la contre-attaque allemande, au cours de laquelle nous avons fait cent seize prisonniers, dont deux officiers et une quinzaine de sous-officiers, appartenant à trois régiments différents.

La lutte d'artillerie, suivie d'actions d'infanterie, s'est maintenue très vive dans le secteur Cerny-Hurbise.

En Champagne, au nord-ouest de Prosenne, l'ennemi, après un violent bombardement, a exécuté un coup de main qu'une vigoureuse riposte de nos feux d'artillerie et d'infanterie a fait échouer.

Actes réciproques de l'artillerie sur les deux rives de la Meuse.

Les Délégués du Soviet à Paris

Paris, 31 Juillet.

MM. Goldenberg, Ehrlich, Roussanoff et Smirnov, délégués du Soviet de Pétersbourg, accompagnés des délégués anglais, MM. Henderson et Ramsay MacDonald, ont été reçus cet après-midi au siège du Comité parlementaire d'action à l'étranger par la Commission des Affaires extérieures de la Chambre. Ce soir ils assisteront à la cérémonie commémorative organisée à la mémoire de Jean Jaurès.

Le parti républicain socialiste aux délégués du Soviet

Paris, 31 Juillet.

La Commission administrative du parti républicain socialiste vient de voter, sur la proposition de M. Georges Desbours appuyé par M. Bergson, député de Marseille, l'ordre du jour suivant : « Le parti républicain socialiste adresse son salut fraternel et socialiste aux délégués du Comité des ouvriers et sol-

datés à leur arrivée sur le sol de la République française. Il espère que, de leur collaboration avec les délégués des divers parcs républicains français, jailliront l'obligation pour les gouvernements alliés de régénérer leurs méthodes de guerre et une union étroite entre les démocraties alliées qui, se sacrifiant sur les champs de bataille, ont, au moment venu, assuré la paix des peuples par l'organisation de la société des nations ».

LA GUERRE EN ORIENT

Les Evénements de Grèce

Une interview de M. Venizelos

Athènes, 31 Juillet.

J'ai eu l'honneur d'être reçu avant-hier matin par M. Venizelos, qui m'a fait les déclarations suivantes :
Les rapports avec le nouveau roi sont parfaitement normaux, aucune divergence de vues ne s'est manifestée jusqu'ici. Sa Majesté et son gouvernement ont été très satisfaits de la signature de la Chambre du 13 juin, dissoute par son propre conseil de cabinet, ainsi qu'il est signalé si vite. Je lui suis le soir, il m'a été renvoyé le lendemain, avant midi, signé.

Le président du Conseil est toujours optimiste quant à l'évolution de la situation intérieure du pays et considère son gouvernement comme étant parfaitement maître de la situation en Grèce. Il m'a affirmé, sur un point catégorique, que le cœur du peuple hellène tout entier et l'hellénisme restent toujours fidèles à son idéal patriotique et à sa politique générale. M. Venizelos m'a confirmé que le gouvernement grec, conformément à ce qui a été décidé définitivement de déposer à la Chambre le texte du traité de Sévres afin que le peuple grec, en pleine connaissance de son contenu, se fasse une idée plus nette des obligations que la Grèce a assumées à l'égard de son allié, la Serbie.

Quant à la date de la convocation de l'Assemblée Constituante, rien n'a encore été décidé. Relativement aux relations gréco-italiennes, M. Venizelos m'a dit :
« Les succès de ce que nos rapports avec l'Italie s'améliorent considérablement et tendent à reprendre leur ancienne cordialité. Un accord partiel est intervenu entre les deux gouvernements au sujet de l'évacuation par les troupes italiennes de l'Épire grecque. »

Quant au moment où la mobilisation générale sera ordonnée, M. Venizelos m'a déclaré qu'il n'est pas possible de le prévoir à l'état-major.

D'ailleurs, ajoute-t-il, le chemin de fer est occupé actuellement par le déplacement des troupes d'Épire vers le sud. Les troupes d'Épire rentreront à leur point de départ.

Il m'a expliqué, en finissant, que l'épuration se fait par la poursuite des seuls coupables des événements de décembre et des hommes qui ont encouragé le désarmement et des humiliations de la Grèce.

La réunion de la Chambre

Athènes, 31 Juillet.

Après la réunion de la Chambre législative, on affirme que l'accord est complet entre la couronne et le gouvernement. C'est le roi, en personne, qui viendra à la Chambre lire le discours du Trône, soit jeudi, soit vendredi.

L'épuration de la magistrature

Athènes, 31 Juillet.

On annonce que le gouvernement a décidé de révoquer deux conseillers à la Cour d'appel, MM. Doumays et Tatarakis, en raison d'un arrêté remettant en liberté le lieutenant de réserve Depastous, accusé d'être un des principaux auteurs des scènes de désordres et de violences de décembre dernier.

En Syrie

Paris, 31 Juillet.

Le 3 juillet, les troupes arabes du Hedjaz se sont emparées d'Akaba. Une escadron dirigée contre Ma'an, sous le commandement de chérif Nasser Ibn Hussein, a été couronné de succès. Les Arabes ont attaqué la gare et le port de chemin de fer de Hedjaz et les a détruits. Après à ensuite entouré la ville de Ma'an, elle a été frappée les canons turcs et les avions turcs. Les Arabes ont tué plus de cent soldats turcs et ont capturé six cents prisonniers, dont vingt officiers et un ingénieur allemand, avec un canon de montagne.

Sur le Front roumain

Rome, 31 Juillet.

Le correspondant à Berne de l'« Italia Nazionale » apprend par voie indirecte que l'offensive déclanchée par le commandement rou-

main en Moldavie a surpris les Austro-Allemands, lesquels estimaient que l'armée roumaine ne serait pas entrée en action. L'offensive extrêmement violente a été précédée par une longue et vigoureuse préparation d'artillerie qui a démontré la richesse des munitions dont les Roumains disposent actuellement ; les positions austro-allemandes ont été complètement détruites par le feu des batteries russo-roumaines. Plusieurs bataillons austro-allemands ont été décimés et capturés, d'autres ont été complètement anéantis.

Les pertes austro-allemandes dans les premiers jours de l'offensive roumaine sont estimées à 10.000 hommes environ, la plupart tués ou blessés ; parmi les prisonniers il y a le commandant d'une division austro-allemande.

L'Amiralissime italien sur le Front français

Il décerne à un maréchal des logis l'ordre de la Couronne d'Italie

Paris, 31 Juillet.

On sait que l'amiral Thaon di Revel, chef suprême de la marine italienne, a récemment visité le front français. Le général commandant en chef de l'armée, ce qui lui donna la possibilité d'assister à d'intéressantes manœuvres. Il passa en revue et vit défilé devant lui les fameux 137^e régiment d'infanterie, un régiment de héros.

Avant sa, à cette occasion, que le maréchal des logis Guilbault venait d'être cité à l'ordre du jour et avec ce motif : « Au cours d'une patrouille, tombé isolément dans une em-

A LA CHAMBRE

M. Ribot répond au Discours du Chancelier d'Allemagne

Paris, 31 Juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 25, sous la présidence de M. Deschanel.

Les sous-marins dans les ports espagnols

M. Georges Bonsonnet pose à M. Ribot, qui l'écoute, une question sur le fait que des ports espagnols ont été déclarés zones neutres. Le député de la Réunion rappelle dans quelles conditions le 17 et le 18 mai 1917 ont été déclarés zones neutres. Les sous-marins jouissent d'une pleine liberté et ces bâtiments n'ont pas à quitter les hauteurs. Il estime que l'Espagne n'a pas observé ces paroles de fermeté et neutralité bienveillante. La Convention de 1907 ne peut s'appliquer à ces sous-marins, puisqu'ils ne sont pas des navires de commerce, qui quittent les ports espagnols. Ces sous-marins ayant conservé leurs appareils de T. S. F., recueillent des renseignements qui leur permettent de localiser nos navires en série.

M. Boussonnet. — Je demande au président du Conseil de faire cesser ces paroles de fermeté. Un nouveau sous-marin a mouillé, le 29 de ce mois, à la Corogne. Il ne suffit pas que ce sous-marin ait été déclaré neutre, conformément au décret de ce gouvernement espagnol, il faut encore que les centres d'espionnage allemand en Espagne, disparaissent.

M. Ribot répond

M. Ribot monte à la tribune. Il constate que le gouvernement espagnol, à la suite des énergiques protestations du gouvernement français a pris un décret interdisant complètement aux sous-marins allemands de pénétrer dans les ports espagnols. La promulgation de ce décret était une satisfaction évidente, mais fait encore défaut tous les centres d'espionnage. Le gouvernement français conviendrait que le gouvernement espagnol fera appliquer le décret au sous-marin qui s'est arrêté à la Corogne et qui doit y rester interné.

M. Ribot répond aux allégations du Chancelier d'Allemagne

M. Ribot monte à la tribune.

Le chancelier allemand, dit-il, s'est permis de demander publiquement au gouvernement français de déclarer si, dans le Comité secret du 1^{er} juin dernier, il n'avait pas été donné connaissance à la Chambre des députés d'un traité secret, conclu à la veille de la révolution russe, et par lequel le tsar s'engageait à appuyer nos prétentions sur les territoires allemands de la rive gauche du Rhin.

Il y a toutefois de grosses inexactitudes et de véritables mensonges dans la version du chancelier, notamment en ce qui concerne le rôle qu'il attribue au président de la République d'avoir donné l'ordre de signer un traité en dehors de M. Briand. Les choses se sont passées.

M. Doumergue, à la suite de ses conversations avec le tsar, a demandé à ce qu'on lui donne l'autorisation de prendre acte de la promesse du tsar d'appuyer notre revendication de l'Alsace-Lorraine qui nous a été arrachée par la violence, et nous laisser libres de chercher des garanties contre une nouvelle agression, non pas en annexant à la France les territoires de la rive gauche du Rhin, mais en faisant au tsar des territoires, un État autonome qui nous protégerait, ainsi que la Belgique, contre une invasion d'outre-Rhin.

Nous n'avons jamais songé à faire ce qu'a fait en 1871 M. de Bismarck, nous avons le droit de déposer un démenti à l'allégation du chancelier, qui connaît évidemment les lettres échangées en février 1917 à Pétersbourg, et qui s'est permis d'en falsifier le sens, comme a fait le plus illustre de ses prédécesseurs, la dépêche d'Éms.

Le jour où le gouvernement russe consentira à publier ces lettres, nous n'y ferons pas d'objections, mais le chancelier s'est gardé de rien dire de la déclaration que j'ai faite le 21 mars et qui a répété au nom de la France toute politique de conquête et d'annexion par la force. Il a volontairement

buscade ennemie, n'a pas hésité à donner l'alarme, malgré les menaces des Allemands, en donnant l'ordre aux cavaliers qui l'accompagnaient de tirer la corde de l'annexion ainsi l'exploit du cavalier d'Assas ». Il demanda qu'il fut présenté et accroché sur la poitrine de ce brave le croix de chevalier de la Couronne d'Italie, noble geste et précieuse hommage rendu par un grand marin italien à la bravoure du soldat français.

La Question de la Paix en Allemagne

Bâle, 31 Juillet.

Toujours infatigable, le bureau de la Ligue pangermaniste vient de lancer un peuple allemand le manifeste de protestation suivant contre la résolution de paix du Reichstag.

« Nous protestons contre les efforts de la majorité se sont laissés aller aux raisons qui n'ont aucune valeur. La Ligue doit parler haut et faire connaître qu'elle n'est touchée en rien par cette résolution ; que la réticence comme indignité, injuste et dangereuse pour l'empire ; elle ne reconnaît pas les députés qui l'ont votée comme les représentants de la véritable volonté du peuple allemand. »

En même temps, les feuilles pangermanistes du 29 juillet demandent la dissolution du Reichstag actuel comme coupable d'avoir parqué et permis les errements de M. de Bethmann-Hollweg.

oublié le langage que j'ai tenu le 23 mai à la Chambre des députés, en disant que nous étions prêts à entrer en conversation avec la Russie sur le point de savoir si nous ne pouvions pas le droit de vivre et de se développer pacifiquement, comprenant que nous voulions une paix fondée sur le respect des provinces autrichiennes de la paix en serait singulièrement facilitée.

Enfin, il a passé sous silence l'ordre du jour voté à l'unanimité à la suite du comité secret du 1^{er} au 5 juin dernier. En appliquant cet ordre du jour, je disais : Nous ne pourrions pas une politique de conquête et d'asservissement. Nous ne pouvons pas de la France, cela a pu être une politique dont nous avons subi, nous, les atteintes, le coup funeste.

Où, nous avons gémi sous l'oppression de cette politique, il y a quarante-cinq ans, et la revanche que nous voulons prendre aujourd'hui, ce n'est pas la revanche de l'oppression ; c'est la revanche qui consiste à triompher dans le droit des peuples les idées de justice, de liberté et d'équilibre qui sont celles de la France. Nous ne faisons pas de la France, nous avons subi, nous, les atteintes, le coup funeste.

Non ! nous cherchons la justice et le droit ; nous voulons représenter au monde. Ils n'ont jamais cessé d'être français. Elles étaient de par leur volonté, car elles se sont données à la France. Au cours de la grande révolution, en 1793, nous avons été arrachés, nous avons senti qu'il manquait quelque chose à ce noble pays de France. Il faut qu'elles reviennent à la France parce qu'elles lui appartiennent. Elles nous ont appartenu, nous avons senti qu'il manquait quelque chose à ce noble pays de France. Il faut qu'elles reviennent à la France parce qu'elles lui appartiennent. Elles nous ont appartenu, nous avons senti qu'il manquait quelque chose à ce noble pays de France. Il faut qu'elles reviennent à la France parce qu'elles lui appartiennent.

Et quels étaient les termes de l'ordre du jour : Contestant la protestation unanime qu'en 1871 firent entendre à l'Assemblée nationale les représentants de l'Alsace-Lorraine, malgré elle arrachée à la France, la Chambre déclare attendre de la guerre qui a été imposée à l'Europe par l'agression de l'Allemagne impériale, et l'obtention des territoires envahis, le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie et la juste réparation des dommages.

Eloignés de tout espoir de conquête et d'asservissement des populations étrangères, elle compte que l'effort des armées de la République et des armées alliées permettra, la milice armée prussienne abattu, d'obtenir des garanties durables de paix et d'indépendance pour les peuples grands et petits dans une organisation des maintenant préparée de la Société des Nations.

Qu'on se dise maintenant au monde que nous voulons des annexions. C'est une manœuvre trop grossière pour que personne ne s'y trompe et particulièrement les masses démocratiques du peuple allemand, qui savent vainement à séparer de leurs alliés en les trompant sur les vrais sentiments de la démocratie française. Que veut le chancelier allemand, cherche à dissimuler l'embaras qu'il éprouve à définir les buts de guerre de l'Allemagne, les conditions auxquelles elle ferait la paix. Il cherche surtout à donner l'impression de la terrible responsabilité qui pèse sur la conscience de l'empereur d'Allemagne et de ses conseillers.

C'est au lendemain de la publication des décisions prises le 5 juillet dans un Conseil tenu à Potsdam, où furent envisagées

Vous voyez bien qu'il comprend... Il répète ce que j'ai dit... Et il sourit... Il va guérir... Il est guéri, mon pauvre grand...

Et se haussant vers son visage :
« N'est-ce pas, mon Roger, tu entends ce que dit ta vieille maman... tu la reconnais... tu es heureux, bien heureux d'être venu auprès d'elle ? »

Mais, sans doute fatigué, Roger détourna les yeux, rebroussa dans sa rêverie sans fin. Et Manette, cette dernière illusion anéantie, soupira douloureusement.
— Ah ! mon Dieu... mon Dieu !...
Le dîner préparé par la pauvre vieille fut triste, plein d'angoisses sourdes... malgré la présence des enfants, qui, même dans ces circonstances les plus pénibles de la vie, est toujours une gaieté.

Christiane expliqua ses projets... raconta comment, par son amie, elle espérait trouver ce qu'elle désirait. Un arrangement avait eu lieu quelques jours plus tôt entre elle et la Compagnie d'Orléans. Avec les trois mille francs de son argent, elle était allouée — la Compagnie devant n'en payer qu'une partie si Roger recouvrait son intelligence — ils essent pu vivre modestement à bas sans rien faire...
« Mais Christiane ne le voulait pas. Elle entendait travailler, mettre de côté chaque année, si c'était possible, les trois mille francs, qui serviraient plus tard pour l'ins-truction, pour l'éducation des enfants. (La suite à demain.) PAUL ROQUEL

PROPOS DE GUERRE

Le Cinquième

C'est aujourd'hui que doit apparaître sur la manche de nos « poilus » le cinquième chevron.

S'il est un endroit où on ne s'ignore pas ce qui est des rubans, mais pour le V de laine, d'argent ou d'or, on y tient. J'en connais pour ma part qui ont plus de cinq chevrons que de leur Croix de guerre.

La Croix de guerre, la Médaille militaire, cela signifie qu'on a fait quelque chose, mais ce quelque chose on peut l'avoir fait tout d'un coup, peut-être héroïque, il ne faut qu'un instant l'occasion et un témoin. Le chevron, lui, il atteste qu'on « a » et depuis 30 mois et 30 mois cela fait trois ans, et trois ans c'est un bail ! Août 1915 ; premier chevron ; février 1916 ; deuxième chevron ; août 1916 ; troisième chevron ; février 1917 ; quatrième chevron ; août 1917 ; cinquième chevron. Le compte y est bien.

Avant la Révolution, 1 chevron indiquait huit ans de service ; 2 chevrons, seize ans ; 3 chevrons, vingt-quatre ans. Seulement, les soldats étaient des mercenaires qui faisaient tout simplement leur métier. Aboli par la Révolution, le chevron fut rétabli par Bonaparte, seul indiquant dix ans de service ; 2, quinze ans ; 3, vingt ans. Mais les brigades de l'Empire faisaient la guerre avec leurs jambes et se battaient en carrés. Une bataille commençait le matin, finissait le soir et 40.000 prisonniers mettaient fin à une campagne... Qu'est-ce qu'ils auraient fait les fameux « grognards » on les eût obligés à rester pendant trois ans dans des troupes ?

Le cinquième chevron : c'est trois années de patience, d'endurance, de souffrance, trois années de cafard vaincu et de marmites esquivées. Saluons-le !
ANDRÉ NEGIS

Les Buis de Guerre et les Conditions de Paix de l'Angleterre

A la Chambre des Communes

Londres, 31 Juillet.

Au cours des débats de la Chambre des Communes, M. Balfour rappelle que la Grande-Bretagne est entrée en guerre d'abord pour défendre la Belgique et empêcher la France d'être écrasée sous les yeux de l'Angleterre. Au début, nul de nous, dit-il, n'avait la moindre idée des grands problèmes que la guerre soulevait ultérieurement. La Grande-Bretagne eut aucune visée égoïste en entrant en guerre. Une chose était claire :

Et Manette entendait, la main crispée au loquet, toute noire dans le crépuscule d'or...
— C'est vous, mes enfants ?... dit-elle enfin.

Déjà Claudette et Marc criaient :
— Grand-mère... Bonsoir, grand-mère...
— Encore quelques secondes...
Et ils arrivaient dans le jardin qu'ils traversèrent, puis à la porte et, Manette les précédant, ils entraient dans la cuisine...
... Dans la cuisine éclairée à la fois par la haute flamme de l'âtre et par la clarté d'une lampe posée sur la table.

Manette ouvrait ses bras...
— Mes jolis petits !
Et puis quand elle eut embrassé les enfants qui marchaient les premiers :
— Et vous, Christiane... bonsoir, ma chère fille.

— Ah !... j'ai eu peur... j'ai eu bien peur, va... je croyais que tu étais estropié... mon pauvre enfant... Mais, grâce à Dieu, voilà qu'il n'en est rien... seulement je suis allée que tu n'as pas écrit... que tu n'as pas envoyé un petit mot... Pourquoi... dis pourquoi ?

— Elle avait relevé la tête...
Et Manette entendait, la main crispée au loquet, toute noire dans le crépuscule d'or...
— C'est vous, mes enfants ?... dit-elle enfin.

Déjà Claudette et Marc criaient :
— Grand-mère... Bonsoir, grand-mère...
— Encore quelques secondes...
Et ils arrivaient dans le jardin qu'ils traversèrent, puis à la porte et, Manette les précédant, ils entraient dans la cuisine...
... Dans la cuisine éclairée à la fois par la haute flamme de l'âtre et par la clarté d'une lampe posée sur la table.

Manette ouvrait ses bras...
— Mes jolis petits !
Et puis quand elle eut embrassé les enfants qui marchaient les premiers :
— Et vous, Christiane... bonsoir, ma chère fille.

— Ah !... j'ai eu peur... j'ai eu bien peur, va... je croyais que tu étais estropié... mon pauvre enfant... Mais, grâce à Dieu, voilà qu'il n'en est rien... seulement je suis allée que tu n'as pas écrit... que tu n'as pas envoyé un petit mot... Pourquoi... dis pourquoi ?

Il la contemplant, triste et doux, sans comprendre.
— Tu ne me réponds pas... Qu'y a-t-il donc ?...
Et, soudain, ayant regardé Christiane dont le visage était crispé par la souffrance et dont les larmes coulaient, elle eut un cri :
— Seigneur Jésus !

La lumière se fit dans son esprit, tout à coup.
Elle balbutia :
— Ah ! il n'entend plus, il ne parle plus... il ne comprend plus... Mais ce n'est pas possible, un tel malheur !...
— Et puis après un silence de quelques secondes pendant lequel on entendit les battements angoissés de son cœur :
— Mon pauvre... mon pauvre enfant !

Elle était là, debout, toute raidie...
Et tout d'un coup de nouveaux des bruits de cloches lointaines retentissaient à ses oreilles, voici que devant ses yeux passaient comme des éclaircies... Voici qu'elle devait s'appuyer au dossier d'une chaise pour se soutenir, pour ne pas tomber...
— Elle était là, debout, toute raidie...
Et tout d'un coup de nouveaux des bruits de cloches lointaines retentissaient à ses oreilles, voici que devant ses yeux passaient comme des éclaircies... Voici qu'elle devait s'appuyer au dossier d'une chaise pour se soutenir, pour ne pas tomber...
— Elle était là, debout, toute raidie...
Et tout d'un coup de nouveaux des bruits de cloches lointaines retentissaient à ses oreilles, voici que devant ses yeux passaient comme des éclaircies... Voici qu'elle devait s'appuyer au dossier d'une chaise pour se soutenir, pour ne pas tomber...
— Elle était là, debout, toute raidie...
Et tout d'un coup de nouveaux des bruits de cloches lointaines retentissaient à ses oreilles, voici que devant ses yeux passaient comme des éclaircies... Voici qu'elle devait s'appuyer au dossier d'une chaise pour se soutenir, pour ne pas tomber...
— Elle était là, debout, toute raidie...
Et tout d'un coup de nouveaux des bruits de cloches lointaines retentissaient à ses oreilles, voici que devant ses yeux passaient comme des éclaircies... Voici qu'elle devait s'appuyer au dossier d'une chaise pour se soutenir, pour ne pas tomber...
— Elle était là, debout, toute raidie...

